

## Déploiement du réseau structurant intercommunal Express : ajustement tactique du réseau cible à court terme

*(document préparatoire au point 2.1 de l'Organe de Consultation du bassin de mobilité du Brabant Wallon du 26 mai 2020)*

Plusieurs propositions émanant de Communes et de l'OTW, émises à la fois à l'OCBM d'octobre 2019 et en réunions techniques, ont mené à une évolution du niveau de service des liaisons du réseau Express desservant le bassin du Brabant Wallon. Ces évolutions ne sont ici présentées que pour la liaison améliorée ainsi que la liaison supprimée par l'OTW cette année ; pour les autres liaisons, ces évolutions seront présentées pour avis lors du prochain OCBM d'automne. Un résumé du réseau cible Express 2021 est présenté en annexe à ce document.

Les liaisons ci-dessous seront renforcées ou supprimées cette année 2020 (les communes du bassin de mobilité du Brabant Wallon sont soulignées) :

- **Nivelles – Genappe – Villers-La-Ville – Sombreffe – Namur**
  - Pour rappel, cette nouvelle liaison a été lancée en avril 2019 et offre actuellement la desserte suivante :
    - 1 parcours par heure et par sens uniquement aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h), soit 4 parcours/jour/sens du lundi au vendredi ;
  - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :
    - 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h ;
  - Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis le dernier OCBM:
    - Cette liaison desservira la gare de Mazy et le PAE Ecolys (344 emplois) en plus du PAE Créalys (1 707 emplois) et de Nivelles Nord (1 567 emplois) et Nivelles Sud (5 378 emplois) actuellement desservis.
    - 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi
  - L'OTW vise la mise en œuvre d'un renforcement du niveau de service de cette ligne encore en 2020.
  
- **Braine-l'Alleud – Waterloo – Lasne – La Hulpe – Wavre**
  - Pour rappel, cette nouvelle liaison a été lancée en avril 2019 et offrira la desserte suivante :
    - 2 aller-retour en heures de pointe (6h-9h et 16h-19h), soit 4 parcours/jour/sens du lundi au vendredi ;

- Suite aux évaluations dont ont fait l'objet les lignes WEL, il s'est avéré que la ligne Braine-l'Alleud - Waterloo - Lasne - La Hulpe – Wavre disposait d'un très faible nombre de clients (en moyenne 3 montées par jour).
- Sur avis de l'OTW et de l'AOT, le Ministre de la mobilité a conclu que l'offre ne correspondait pas au besoin de la population en raison de la faible vitesse commerciale de la ligne. L'offre sera donc supprimée à partir de mai 2020.
- Afin de pallier à cette suppression, nous proposons de
  - Desservir PAE Wavre Nord (11 278 emplois) au départ de Braine-Alléud et Waterloo via l'étude d'une extension de la ligne Braine-l'Alleud - Waterloo – Genappe – Court-Saint-Etienne - OLLN en heure de pointe si les infrastructures le permettent
  - Réfléchir, pour la commune de Lasne, à une connexion au réseau structurant suivant la même méthodologie que pour les autres communes non desservies par le réseau structurant en Wallonie.
- **Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne – OLLN**
  - Pour rappel, la liaison disposait du niveau de service suivant en 2019 :
    - 1 parcours par heure et par sens entre 6h et 18h avec un renfort en heure de pointe du lundi au vendredi (soit 32 parcours/jour en période scolaire et 21 parcours en période de vacances)
  - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :
    - 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h
    - Maintien des renforts d'heure de pointe
  - Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis le dernier OCBM :
    - 1 parcours toutes les 1h30 pour cadencement le samedi
    - Cette liaison permettra de rejoindre Bruxelles, via une correspondance prévue en gare SNCB de Nivelles
  - L'OTW a mis en œuvre un renforcement du niveau de service en février 2020
    - 1 parcours complémentaire pour améliorer la distribution journalière en période scolaire
    - 8 parcours complémentaires pour améliorer la constance temporelle et la distribution journalière en période de vacances

#### **Avis de l'Organe : proposition**

**L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible des liaisons Express suivantes :**

- **Nivelles – Genappe – Villers-La-Ville – Sombreffe – Namur**
- **Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne – OLLN**

**et sur la suppression de la liaison Braine-l'Alleud – Waterloo – Lasne – La Hulpe – Wavre pour laquelle des alternatives sont à étudier.**

**Réseau structurant intercommunal cible 2021 concernant le bassin de mobilité du Brabant Wallon: résumé pour chaque liaison Express (pour information)**

Liaison	Flux domicile -travail	PAE et POI à desservir	Nœuds de correspondance	Direction	Desserte en semaine	Desserte le samedi	Offre suppl. /an (km)	Année de mise en œuvre OTW
Braine-l'Alleud - Waterloo – Genappe – Court-Saint-Etienne - <b>OLLN</b> (- Wavre N)	7655	Axisparc, pôle universitaire UCL LLN et, uniquement en HP, PAE Wavre-Nord <small>si infrastructures favorisant la vitesse commerciale</small>	Braine-l'Alleud	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	210 000	2021
<b>Jodoigne</b> - Grez-Doiceau - <b>Wavre</b>	1441	/	/	Unidirectionnelle vers pôle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	39 000	2021
<b>Jodoigne</b> - Incourt - Perwez - Walhain - OLLN - Auderghem ( <b>Région Bxl</b> )	10118	Parc scientifique de LLN, P+R LLN	Réseau STIB, P+R LLN	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	à étudier	2021 ou 2022
<b>Jodoigne</b> - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée - <b>Namur</b>	3386	Clinique Saint-Luc de Bouge	Namur	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	55 000	2021
<b>La Louvière</b> - Nivelles	987	PAE Nivelles Sud, PAE Nivelles Nord et Shopping de Nivelles (à étudier)	La Louvière Sud, Nivelles	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	218 000	2021
<b>Nivelles</b> - Genappe - Court-Saint-Etienne - <b>OLLN</b>	2397	Pôle universitaire LLN, Axisparc	/	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	5 000	Par paliers en 2020 et 2021
<b>Nivelles</b> - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - <b>Namur</b>	1833	Ecolys, Crealys, Nivelles Sud, Nivelles Nord, gare de Mazy (en lien avec redynamisation ligne 144 Jemeppe-Gembloux)	Nivelles et Namur	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	259 000	Par paliers en 2020 et 2021
<b>OLLN</b> - Kraainem - <b>Woluwe</b>	1107	Pôles universitaires Woluwé et LLN, P+R LLN, Woluwe Shopping Center	P+R LLN	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	Non	29 000	2021
<b>OLLN</b> - <b>Wavre</b> - Auderghem - Ixelles - Etterbeek ( <b>Région Bxl</b> )	13558	Pôles universitaires ULB Plaine et Louvain-la-Neuve, P+R LLN	Réseau STIB, P+R LLN	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	25 000	2021
Tubize - Braine-le-Château - Ittre - Braine-l'Alleud	1347	Parc de l'Alliance, Shopping de Clabecq (futur)	Braine-l'Alleud	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	55 000	2021

**Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express**  
 Amélioration de l'offre de la liaison « Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - Namur »

**Généralités :**

		<b>Attentes régionales</b>
<b>Liaison</b>		Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - Namur
<b>Direction</b>		Bidirectionnelle
<b>Flux domicile – travail (ONSS 2017)</b>		1833 travailleurs + usagers en correspondance
<b>Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)</b>		WEL05 express mis en service en avril 2019
<b>Politique d'arrêts</b>	<b>Desserte urbaine (Nivelles, Namur)</b>	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	<b>Desserte hors zone urbaine</b>	Principe de 1 arrêt par commune
	<b>PAE et autres POI à desservir</b>	Ecolys, Crealys, Nivelles Sud, Nivelles Nord, gare de Mazy (en lien avec redynamisation ligne 144 Jemeppe-Gembloux)
<b>Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter</b>		- En gare de Nivelles vers Bruxelles (quasi systématique en raison de la fréquence) - En gare de Namur vers Liège - En gare de Mazy sans correspondance spécifique (redynamisation ligne 144 Jemeppe-sur-Sambre - Gembloux)
<b>Matériel roulant et capacité</b>		Autocar confort, capacité normale

**Niveaux de service :**

	<b>Période</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Attentes régionales</b>	<b>Précisions</b>		
<b>Offre</b>	Par an	92 000 km	± 351 000 km			
<b>Nombre de passages</b>	Par an	1 012 passage(s)	7 798 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine (14p/s/j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)		
<b>Amplitude</b>	<b>En semaine</b>	11h	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus		
	<b>En vacances scolaire</b>	/				
	<b>Un samedi</b>	/	14h			
	<b>Un dimanche</b>	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche		
<b>Distribution journalière</b>	<b>En semaine</b>	8h30	1h	Desserte identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée	
	<b>En vacances scolaire</b>	8h30	1h			
	<b>Un samedi</b>	/	2h			
	<b>Un dimanche</b>	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche		
<b>Constance temporelle</b>		39%	53%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite		
<b>Constance spatiale</b>		2 itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour		
<b>Vitesse commerciale</b>		46 km/h	± 46 km/h	Soit environ 45 km en ± 1h		

**Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express**  
 Amélioration de l'offre de la liaison « Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne - OLLN »

**Généralités :**

		<b>Attentes régionales</b>
<b>Liaison</b>		Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne - OLLN
<b>Direction</b>		Bidirectionnelle
<b>Flux domicile – travail (ONSS 2017)</b>		2397 travailleurs + usagers en correspondance
<b>Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)</b>		Rapido 4 express
<b>Politique d'arrêts</b>	<b>Desserte urbaine (Nivelles, Louvain-la-Neuve)</b>	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	<b>Desserte hors zone urbaine</b>	Principe de 1 arrêt par commune
	<b>PAE et autres POI à desservir</b>	Pôle universitaire LLN, Axisparc
<b>Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter</b>		En gare de Nivelles vers Bruxelles
<b>Matériel roulant et capacité</b>		Autocar confort, capacité normale

**Niveaux de service :**

	<b>Période</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Attentes régionales</b>	<b>Précisions</b>	
<b>Offre</b>	<b>Par an</b>	236 000 km	± 241 000 km		
<b>Nombre de passages</b>	<b>Par an</b>	8 575 passage(s)	8 779 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine (14 p/s/j), 1 passage toutes les deux heures le samedi (7 p/s/j) et les renforts en heures de pointe (4 p/j)	
<b>Amplitude</b>	<b>En semaine</b>	11h56	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus	
	<b>En vacances scolaire</b>	0			
	<b>Un samedi</b>	6h30	14h		
	<b>Un dimanche</b>	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
<b>Distribution journalière</b>	<b>En semaine</b>	1h27	1h	Desserte identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée
	<b>En vacances scolaire</b>	1h27	1h		
	<b>Un samedi</b>	2h	1h30		
	<b>Un dimanche</b>	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
<b>Constance temporelle</b>		43%	46%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite	
<b>Constance spatiale</b>		2 itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour	
<b>Vitesse commerciale</b>		53 km/h	± 53 km/h	Soit environ 27.5 km en ± 30 min	